

L'érosion de la droite parlementaire (2002-2012)

*Eléments de réflexion sur
la stratégie de « droitisation »*

Jérôme Fourquet*

* *Directeur du département
« Opinion et stratégies
d'entreprise », Ifop*

Au lendemain de la séquence des élections présidentielle et législatives, le débat sur les valeurs et les orientations de l'UMP (Union pour un mouvement populaire) fait rage. La défaite de bon nombre de membres du collectif de la Droite populaire mais aussi de figures comme Claude Guéant ou Nadine Morano, incarnant l'option sécuritaire et l'appel aux électeurs frontistes, est mise en avant par ceux pour qui la stratégie de la droitisation a été une grave erreur que les électeurs ont fait payer au prix fort à l'UMP. Mais certains arguent de leur côté que des personnalités représentant la sensibilité humaniste du mouvement tels que Laurent Hénart (bras droit de Jean-Louis Borloo au Parti radical valoisien), Hervé de Charrette ou bien encore Jean Grenet, le maire de Bayonne, ont eux aussi été défaits. Dans ce débat qui revêt un enjeu politique et idéologique central, notamment à quelques mois du congrès de l'UMP, il convient donc d'être prudent et ce d'autant plus que l'issue d'un scrutin comme les législatives renvoie à de nombreux facteurs explicatifs et fait entrer en jeu des considérations locales.

Pour tenter d'éclairer le débat, on peut néanmoins se livrer à une analyse sur l'évolution des positions détenues par la droite parlementaire entre 2002 et 2012. Si les évolutions en nombre de sièges par rapport à 2007 sont bien entendu intéressantes, il nous a semblé pertinent de remonter jusqu'à 2002 pour avoir une base de comparaison antérieure à l'élection de Nicolas Sarkozy et pouvoir ainsi quantifier les premiers effets du positionnement droitier qu'il a imprimé à l'UMP dès 2007. On se souvient que le choix stratégique de la « rupture » avait été couronné de succès lors de la présidentielle



L'érosion
de la droite
parlementaire
(2002 - 2012)

de 2007 et qu'il avait permis de faire refluer significativement le vote Le Pen. La réplique eut lieu de manière amplifiée un mois plus tard aux législatives où la droite obtint un score important et le Front national (FN) fut quasiment rayé de la carte (moins de 5 % au niveau national). En déplaçant ainsi le centre de gravité de l'UMP vers la droite, Nicolas Sarkozy était certes parvenu à « siphonner » (selon l'expression consacrée) une bonne partie du vote FN mais, dans le même temps, il laissait vacant un large espace au centre-droit que François Bayrou sut habilement occuper lors du premier tour de la présidentielle de 2007. Si, aux élections législatives, le MoDem ne confirma pas la percée de son leader un mois plus tôt, une partie de l'électorat centriste se refusa déjà à soutenir les représentants de l'UMP, dont le nouveau positionnement ne correspondait plus à leurs valeurs et à leur sensibilité.

**ENTRE 2002 ET 2012, UNE DROITE EN FORT REcul SUR TOUTE LA
FAÇADE OUEST MAIS QUI RÉSISTE MIEUX DANS LE RESTE DU PAYS**

L'orientation droitiste de l'UMP sarkozyste ayant été confirmée au cours du quinquennat et s'étant accentuée lors de la campagne présidentielle et des législatives, la cassure ou le divorce entre l'électorat modéré et la droite s'est encore amplifié. Dans le même temps – et dans cette conjonction réside une des causes principales de la défaite de l'UMP – le FN, sous l'impulsion de Marine Le Pen, est revenu en force dans le paysage électoral. Ces deux phénomènes ne se sont pas manifestés partout et avec la même ampleur sur tout le territoire. L'analyse régionalisée de l'évolution du nombre de sièges détenus par la droite parlementaire (UMP, UDF, Nouveau Centre, Radicaux, Divers droite) entre 2002 et 2012 fait apparaître de manière assez spectaculaire les recompositions intervenues en dix ans seulement.



L'érosion
de la droite
parlementaire
(2002 - 2012)

**L'évolution du nombre de sièges détenus par la droite et le centre-droit
dans les différentes régions entre 2002 et 2012**

Grandes régions	2002	2007	2012	Evolution 2002/2012
Grand Ouest <i>% de circonscriptions de droite dans la région</i>	56 sur 70 80 %	44 sur 70 63 %	21 sur 70 30 %	-35 -50 points
Aquitaine et Poitou-Charentes <i>% de circ. de droite dans la région</i>	25 sur 44 57 %	14 sur 44 32 %	4 sur 43 9 %	-21 -48 points
Grand Centre/Midi-Pyrénées <i>% de circ. de droite dans la région</i>	32 sur 63 51 %	18 sur 63 29 %	10 sur 56 18 %	-22 -31 points
Région parisienne <i>% de circ. de droite dans la région</i>	56 sur 90 62 %	56 sur 90 62 %	36 sur 86 42 %	-20 -20 points
Total : Régions à faible vote FN <i>% de circ. de droite</i>	169 sur 267 63 %	132 sur 267 49 %	71 sur 255 28 %	-98 -35 points
Alsace-Lorraine <i>% de circ. de droite dans la région</i>	33 sur 39 85 %	32 sur 39 82 %	23 sur 36 64 %	-10 -21 points
Grand pourtour francilien <i>% de circ. de droite dans la région</i>	62 sur 73 85 %	61 sur 73 84 %	46 sur 72 64 %	-16 -21 points
Provence-Alpes-Côte d'Azur <i>% de circ. de droite</i>	34 sur 40 85 %	33 sur 40 83 %	25 sur 42 59 %	-9 -26 points
Franche-Comté, Bourgogne, Rhône-Alpes <i>% de circ. de droite dans la région</i>	57 sur 73 78 %	52 sur 73 71 %	41 sur 74 55 %	-16 -23 points
Nord-Pas-de-Calais <i>% de circ. de droite dans la région</i>	14 sur 38 37 %	13 sur 38 34 %	10 sur 33 30 %	-4 -7 points
Languedoc-Roussillon <i>% de circ. de droite dans la région</i>	15 sur 21 71 %	15 sur 21 71 %	2 sur 24 8 %	-13 -63 points
Total : Régions à fort vote FN <i>% de circ. de droite</i>	215 sur 284 76 %	206 sur 284 73 %	147 sur 281 52 %	-68 -24 points

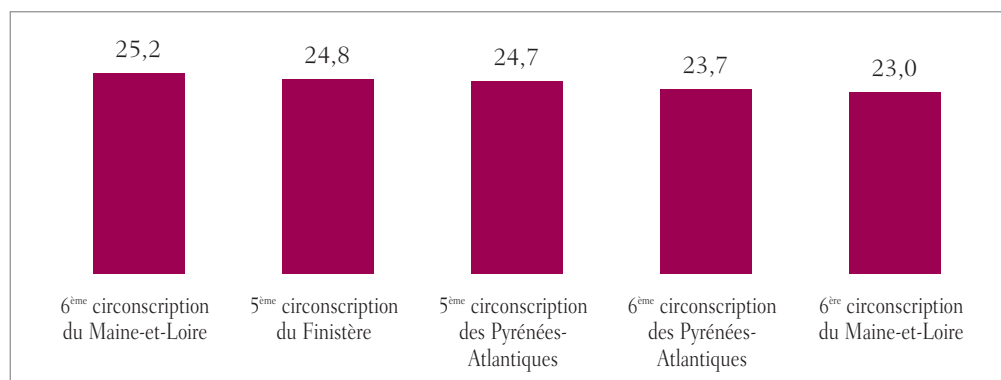
Définition des ensembles régionaux :

- Grand Ouest : Basse-Normandie, Pays de la Loire, Bretagne
- Grand Centre/Midi-Pyrénées : Cher, Indre, Indre-et-Loire, Nièvre, Auvergne, Limousin, Midi-Pyrénées
- Région parisienne : Ile-de-France moins la Seine-et-Marne
- Grand pourtour francilien : Haute-Normandie, Picardie, Seine-et-Marne, Loir-et-Cher, Loiret, Yonne, Champagne-Ardenne
- Franche-Comté, Bourgogne (moins la Nièvre et l'Yonne), Rhône-Alpes

L'érosion de la droite parlementaire (2002 - 2012)

Ce qui frappe d'abord à la lecture du tableau ci-dessus, c'est la véritable hémorragie ayant affecté la droite depuis 2002 sur toute la façade Ouest du pays. Ainsi, dans ce que nous avons appelé le « Grand Ouest », la droite parlementaire est passée de 56 sièges en 2002 à 21 seulement cette année, soit une perte de pas moins de... 35 circonscriptions. L'érosion est quasiment aussi violente dans l'ensemble Aquitaine/Poitou-Charentes, où la droite recule de 25 à quatre sièges. Ce décrochage spectaculaire n'est pas uniquement la résultante de la grave déroute essuyée cette année puisqu'on constate que, déjà lors des législatives de 2007, la droite avait cédé douze sièges dans le Grand Ouest et onze en Aquitaine et Poitou-Charentes, alors que ce scrutin avait été remporté par la droite au plan national dans la foulée de l'élection de Nicolas Sarkozy. Déjà à l'époque, la droite (et principalement l'UMP) avait donc commencé à rencontrer des difficultés dans ces terres de l'Ouest de sensibilité modérée et où l'influence du FN n'est pas importante. Comme le montre le graphique suivant, bon nombre de circonscriptions qui ont été perdues dans ces régions avaient très fortement voté pour François Bayrou en 2007, les représentants de la droite locale n'étant pas parvenus à faire le plein de l'ensemble des voix de la droite et du centre lors des dernières législatives.

Le score de François Bayrou au premier tour de 2007 dans certaines circonscriptions de l'Ouest perdues¹ en 2012



Cette perte d'adhérence progressive s'observe également dans l'ensemble que l'on a baptisé Grand Centre/Midi-Pyrénées, et qui regroupe toute une partie de la région Centre, mais aussi l'Auvergne, le Limousin et Midi-Pyrénées. Dans ces régions, historiquement nettement moins à droite que celles du Grand Ouest mais quasiment

1. Nous avons retenu ici quelques exemples emblématiques de circonscriptions perdues cette année par la droite et qui n'ont pas été redécoupées, ce qui facilite le calcul des résultats sur la présidentielle de 2007.



L'érosion de la droite parlementaire (2002 - 2012)

aussi réfractaires au vote FN, la droite, partant certes de moins haut, recule également assez nettement : 32 sièges en 2002, 18 en 2007 et dix seulement cette année.

Dans la région parisienne (Ile-de-France, que nous avons amputée de la Seine-et-Marne, département plus péri-urbain et à plus fort vote frontiste), la situation est assez similaire même si des spécificités se font jour. Le recul est un peu moins marqué (perte de vingt sièges sur une base de 56 détenus en 2002) et, particularité de cette région par rapport aux autres, il n'a eu lieu que cette année, la droite étant parvenue à conserver toutes ses positions en 2007.

Au total, si l'on effectue le bilan sur l'ensemble de la moitié Ouest du pays (en prenant comme ligne de partage l'axe Le Havre/Lyon/Perpignan), la droite détenait en 2002 169 circonscriptions sur 267, soit 63 % d'entre elles, elle n'en contrôlait plus en 2007 que 49 % (132 circonscriptions) pour finir cette année à 28 % seulement, soit 71 sièges sur 255.²

Si le mouvement de baisse a également concerné les régions de l'Est et du Sud-Est de la France, on constate néanmoins premièrement que les pertes sont moins lourdes, deuxièmement qu'elles ont eu lieu principalement cette année (la droite ayant maintenu ses positions dans ces régions en 2007) et enfin que la proportion de sièges détenus y est nettement plus importante que dans la moitié Ouest du pays.

A l'issue du second tour des législatives, la droite détient ainsi 147 sièges sur les 281 que comptent ces régions orientales, soit un taux de 52 % contre seulement 28 %, on l'a vu, sur la façade Ouest. Si cet écart existait déjà en 2002, il s'est nettement accru depuis. Il était de treize points à l'époque (la droite contrôlant 63 % des sièges dans la partie Ouest du pays contre 76 % dans la moitié Est), il s'élève aujourd'hui à 24 points. Ce fossé grandissant s'explique par une meilleure résistance de la droite dans la partie orientale du pays (68 sièges perdus, soit une chute de 32 % par rapport à 2002) que dans l'Ouest : pas moins de 98 sièges perdus, soit un recul de 58 % du nombre de circonscriptions détenues en dix ans dans ces territoires de la façade Ouest.

2. Le nombre total de circonscriptions sur ces régions a changé du fait du redécoupage électoral intervenu avant le scrutin de cette année.



L'érosion de la droite parlementaire (2002 - 2012)

Dans le détail, on constate que l'érosion a été assez faible en Alsace-Lorraine avec 23 sièges cette année contre 33 en 2002 ; les pertes ont également été limitées dans le « Grand pourtour francilien », avec 46 circonscriptions encore détenues contre 62 dix ans plus tôt. Dans ces deux régions, l'essentiel des reculs a été enregistré cette année, la droite n'ayant cédé qu'un siège dans chacun de ces territoires en 2007. On peut penser que dans ces zones, où le poids électoral du FN est historiquement élevé, la stratégie de captation de l'électorat lepéniste adoptée par Nicolas Sarkozy lors de la présidentielle de 2007 permit à une droite, localement déjà puissante, de bénéficier également aux législatives de l'apport de nombreuses voix frontistes. Ce renfort opportun explique sans doute que les positions très fournies conquises par la droite en 2002 (85 % des sièges détenus en Alsace-Lorraine et sur le Grand pourtour francilien) aient pu être conservées quasiment intactes en 2007.³

En 2012, le FN a retrouvé un étiage assez élevé au plan national mais la poussée frontiste a été « gérable » dans ces deux grandes régions. Le FN n'a en effet été en capacité de ne provoquer que trois triangulaires en Alsace-Lorraine et quatre sur le Grand pourtour francilien et seules deux circonscriptions (la sixième et la huitième de Moselle) ont vu la droite être éliminée après le premier tour par le FN. Son pouvoir de nuisance a somme toute été limité dans ces territoires dans lesquels, en revanche, les candidats de droite ont pu, dès lors, compter au second tour sur des réserves de voix assez garnies sur leur droite. En d'autres termes, le FN a été, dans ces régions, suffisamment haut pour aider la droite à remporter ses duels face à la gauche au second tour, mais pas assez pour la dépasser au premier tour ou lui imposer de nombreuses triangulaires.

On retrouve globalement la même situation dans le vaste ensemble Franche-Comté/Bourgogne/Rhône-Alpes, la droite y passant de 57 sièges en 2002 à 52 en 2007, puis à 41 cette année en n'ayant eu à subir là aussi que trois triangulaires. Le contexte est un peu différent en Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA). Comme en Alsace-Lorraine ou sur le Grand pourtour francilien, la droite occupait en PACA une position hégémonique avec 85 % des sièges détenus en 2002 (34 sur quarante) et elle n'allait abandonner qu'un siège en 2007. Les pertes ont été plus sévères cette année puisque la

3. Alors que, on l'a vu, les pertes avaient déjà été significatives dans l'Ouest.



L'érosion de la droite parlementaire (2002 - 2012)

droite cède huit circonscriptions. Hormis la tendance nationale favorable à la gauche, ce recul s'explique également par la remontée du FN, particulièrement puissant dans cette région, qui a pu y provoquer pas moins de onze des 28 triangulaires ayant eu lieu cette année en France. Sur ces onze circonscriptions, la droite l'a emporté dans six cas, contre quatre victoires pour la gauche et une pour le FN (Marion Maréchal-Le Pen à Carpentras). Ce FN, dont le score est élevé en PACA, a donc pénalisé la droite mais moins qu'il n'y paraît. Tout d'abord, bien qu'enregistrant des scores importants, la formation de Marine Le Pen n'a pu, du fait de la faible participation, se maintenir au second tour que dans un certain nombre de circonscriptions (24 sur les quarante que compte la région). Dans toutes les circonscriptions où elle n'était pas présente au second tour, ces électeurs, assez nombreux, ont pu constituer de précieuses réserves au second tour, qui ont manqué à la droite dans d'autres régions. Ensuite, les bonnes performances du FN ont aussi débouché dans huit circonscriptions sur des duels FN/droite, configuration très favorable pour la droite, ces huit duels ayant d'ailleurs été tous remportés par l'UMP et ses alliés. Enfin, *last but not least*, si le nombre de triangulaires a été important en PACA, il est un peu moins élevé que lors des législatives de 1997⁴ avec onze cas contre treize à l'époque et, surtout, leur issue a été un peu moins défavorable à la droite (six victoires et cinq défaites) que dans d'autres régions.

C'est le cas principalement en Languedoc-Roussillon où des triangulaires ont eu lieu dans sept des 24 circonscriptions que compte cette région. Or elles se sont toutes soldées par une défaite pour la droite : six victoires pour la gauche et une pour le FN dans la deuxième circonscription du Gard qui a élu Gilbert Collard. La droite locale, qui avait conservé en 2007 les quinze sièges remportés lors de la « vague bleue » de 2002, a été cette année complètement laminée puisqu'elle n'a préservé que deux circonscriptions. Contrairement à ce qui s'est passé dans la région voisine, la droite locale, moins puissante que celle de PACA, n'est pas parvenue à faire face au retour en force du FN. Prise en étau entre une gauche bénéficiant d'une implantation ancienne et solide (le fameux Midi rouge) et un FN revenu à un haut niveau après avoir été « siphonné » ici comme ailleurs en 2007, la droite languedocienne a été quasiment rayée de la carte. Le pouvoir de nuisance du FN s'est pleinement manifesté à l'occasion des nombreuses triangulaires,

4. Le grand nombre de triangulaires avait marqué les esprits à l'époque et avait été mis en avant, un peu rapidement, pour expliquer la défaite de la droite.



L'érosion de la droite parlementaire (2002 - 2012)

qui ont fixé les voix frontistes au second tour, privant ainsi la droite de réserves de voix indispensables. Le contre-exemple de la seconde circonscription des Pyrénées-Orientales est de ce point de vue tout à fait éclairant. Au premier tour, la candidate socialiste, Toussainte Calabrese, débouche en tête avec 32,1 % des voix, devançant de 4,4 points le député UMP sortant, Fernand Siré (27,7 %), et la représentante du FN, Irina Kortanek, obtenant 23,6 % et étant qualifiée pour le second tour. Distanté au premier tour et ne disposant pas de réserves de voix, Fernand Siré était donc condamné. Mais, fait rarissime, le FN dans l'entre-deux tours retira sa candidate et appela à voter UMP. Ce qui fut apparemment suivi d'effets puisque Fernand Siré sauva son siège de justesse en obtenant 50,5 %, soit un score quasiment équivalent au total UMP/FN au premier tour (51,3 %)...

A l'issue de ce survol rétrospectif sur la période 2002-2012, il apparaît clairement que les choix stratégiques et les orientations suivies par l'UMP ont coïncidé avec :

- Un affaiblissement très net de ses positions dans toutes les régions modérées de l'Ouest dès 2007, ce mouvement s'étant amplifié en 2012 ;
- Un recul plus limité mais bien réel dans les territoires plus droitiers de l'Est et du Sud-Est, ce phénomène ne se manifestant que cette année et très peu en 2007.

Face à ce constat, la droite devra s'interroger sur la meilleure façon de repartir à la conquête de ses électeurs perdus de l'Ouest de la France. Cela passe-t-il par une place et un rôle accrus pour la sensibilité humaniste et modérée de l'UMP, qui demeurerait le parti unique de la droite, ou par le retour à un système à deux partis avec, à côté de l'UMP, une formation de centre-droit ? Ce rôle pourrait être tenu par l'Union des démocrates et indépendants, groupe au sein duquel Jean-Louis Borloo est en train de rassembler les éléments jusqu'alors épars de la famille centriste : les restes du Nouveau Centre, les Radicaux valoisien, qui étaient membres de l'UMP, ainsi que diverses personnalités indépendantes. Dans le cadre d'accords électoraux que l'UMP pourrait passer avec cette formation centriste, cette dernière pourrait se voir attribuer de nombreuses investitures ou une place prépondérante dans la moitié Ouest du pays ainsi qu'en région parisienne, et ce d'autant plus que le MoDem est aujourd'hui exsangue et n'est pas parvenu à capter l'électorat de centre-droit lors des législatives.



L'érosion
de la droite
parlementaire
(2002 - 2012)

LA DROITE POPULAIRE : UN RENDEMENT ÉLECTORAL DÉCEVANT

Une autre interrogation se pose à la direction de l'UMP : comment faire face au retour du FN et comment résister à sa pression, notamment dans la France de l'Est et du Sud-Est ? La création du collectif de la Droite populaire avait pour vocation de répondre à ce besoin. Les députés de cette sensibilité sont-ils parvenus à remplir leur difficile mission en conservant des circonscriptions, toutes situées dans des zones de force du FN ?

L'analyse des chiffres nous pousse plutôt à répondre par la négative. Sur les 38 députés de la Droite populaire se représentant dans leur circonscription, 19 ont certes été réélus mais 19 ont été battus. Le taux de victoire parmi les députés de ce collectif n'est donc que de 50 % alors qu'il s'élève à 69 % pour leurs collègues sortants de l'UMP (134 victoires sur 195 députés se représentant) et qu'il est de 62 % pour les députés Divers droite et Nouveau Centre se représentant (18 cas sur 29). Le taux de réélection des membres de la Droite populaire a donc été nettement moins élevé que pour les autres députés de droite. Or, comme le montre le tableau ci-dessous, les parlementaires de ce groupe n'étaient pas, *a priori*, dans les circonscriptions potentiellement les plus difficiles si l'on se base sur les résultats du second tour de l'élection présidentielle.

Le score comparé de Nicolas Sarkozy au second tour de l'élection présidentielle dans les circonscriptions détenues par un membre de la Droite populaire et dans les autres circonscriptions où un sortant de droite non Droite populaire se représentait

Score de Nicolas Sarkozy au second tour	Circonscriptions où un député Droite populaire se représentait	Autres circonscriptions où se représentait un député de droite ou du centre
Supérieur à 55 %	45 %	28 %
De 50 à 55 %	26 %	35 %
Moins de 50 %	29 %	37 %
Total	100 %	100 %

Mais à y regarder de plus près, les membres de la Droite populaire devaient affronter, on le sait, une difficulté spécifique : celle d'être des élus de circonscriptions très favorables au FN. Au premier tour de l'élection présidentielle, Marine Le Pen a obtenu de fait en



L'érosion
de la droite
parlementaire
(2002 - 2012)

moyenne 21,4 % dans les circonscriptions de la Droite populaire, contre 19,1 % dans les autres circonscriptions où un sortant de droite ou du centre se représentait.⁵ Si ce fort vote frontiste au premier tour a contribué à faire gonfler le score de Nicolas Sarkozy au second tour de la présidentielle dans ces circonscriptions, il signifiait également potentiellement davantage de risques de triangulaires lors des législatives. Le tableau suivant montre que ce scénario a bien eu lieu.

La fréquence des triangulaires selon le profil du sortant à droite

	Triangulaires	Autres configurations	Total
Circonscriptions où se représentait un député de la Droite populaire	9 cas – 24 %	29 cas – 76 %	38 cas – 100 %
Autres circonscriptions où se représentait un député de la droite et du centre	11 cas – 5 %	213 cas – 95 %	224 cas -100 %

Or de manière générale, les triangulaires avec le FN ont constitué le cas le plus dangereux pour un député de droite. Pour un sortant de droite ou du centre, le taux de victoire a été cette année de 100 % dans le cadre d'un duel droite/FN, de 65 % en cas d'un duel face à la gauche mais seulement de 40 % lors des triangulaires gauche/droite/FN. Et dans cette configuration particulière, les membres de la Droite populaire s'en sont un peu moins bien sortis puisqu'ils ont remporté trois victoires sur neuf triangulaires, contre cinq sur onze pour leurs autres collègues de droite.

Au second tour des législatives, la Droite populaire a donc un peu moins bien résisté dans les triangulaires mais il apparaît également qu'elle a été moins efficace (alors que c'était sa vocation) pour contenir ou réduire le vote FN au premier tour.

5. Nous remercions Esteban Pratviel, chargé d'études à l'Ifop, pour son aide précieuse sur la mise en forme et le calcul de ces statistiques.



L'érosion
de la droite
parlementaire
(2002 - 2012)

L'évolution du score du FN entre la présidentielle et le premier tour des législatives selon le profil du sortant à droite

	Score de Marine Le Pen au premier tour de la présidentielle	Score du FN au premier tour des législatives	Recul du FN entre législatives et présidentielle
Circonscriptions où se représentait un député de la Droite populaire	21,4 %	18 %	-3,4
Autres circonscriptions où se représentait un député de la droite et du centre	19,1 %	14,2 %	-4,9

Dans les circonscriptions où un député de la Droite populaire se représentait, le FN ne recule que de 3,4 points en moyenne par rapport au score de Marine Le Pen, contre un tassement de près de cinq points dans les circonscriptions où un député de droite d'une autre sensibilité se présentait et où, de surcroît, le niveau de départ du vote FN (le score de Marine Le Pen) était déjà moins élevé. Alors qu'en moyenne les sortants non issus de la Droite populaire sont parvenus à faire reculer le FN de 26 % (4,9 points en moins sur une base de départ de 19,1), le recul n'est que de seize points (3,4 points en moins sur une base de départ de 21,4) dans les circonscriptions détenues par un sortant de la Droite populaire.

Au second tour, dans les 24 configurations de duel gauche/droite, les sortants de ce collectif font également un peu moins bien que les autres candidats de droite sortants. Ces derniers améliorent de 0,8 point en moyenne le score obtenu un mois plus tôt par Nicolas Sarkozy au second tour⁶ dans leur circonscription respective quand, en moyenne, les sortants de la Droite populaire se situent très légèrement sous cet étiage (-0,3 point). Cet écart, qui peut paraître peu significatif, n'est pas sans incidence sur la capacité à

6. On notera d'ailleurs à ce propos qu'en cas de duel gauche/droite, la capacité à l'emporter pour un sortant de droite est très fortement corrélée à l'état du rapport de force mesuré lors du second tour de la présidentielle dans la circonscription. Le taux de réélection est ainsi de 100 % dans les circonscriptions où Nicolas Sarkozy atteignait 55 % ou plus, de 82 % dans celles où il était entre 50 et 55 % et tombe à 30 % dans celles où le président sortant a recueilli moins de 50 %.



L'érosion de la droite parlementaire (2002 - 2012)

l'emporter dans la mesure où de nombreuses circonscriptions n'ont basculé ou n'ont été conservées que de justesse. Le taux de réélection des membres de la Droite populaire dans des duels face à la gauche est d'ailleurs inférieur (50 %) à ceux des autres députés de droite qui, eux, ont battu la gauche dans 67 % des cas.

Mais la Droite populaire n'a pas échoué sur toute la ligne. Lionnel Lucas, l'une de ses figures de proue, a ainsi été réélu dès le premier tour dans la sixième circonscription des Alpes-Maritimes, Dominique Tian a obtenu 58,5 % face à la gauche au second tour dans la deuxième circonscription des Bouches-du-Rhône et on pourrait également citer le cas de Nicolas Dhuicq, réélu avec 44,2 % des voix en triangulaire dans la première de l'Aube. On peut donc penser que leurs voix continueront d'animer le débat au sein d'une droite qui apparaît aujourd'hui très divisée sur ses orientations stratégiques. 48 % des sympathisants de l'UMP se déclarent ainsi favorables à des accords aux élections locales entre UMP et FN⁷, cette proportion n'étant que de 32 % en mars 1998 au lendemain des élections de plusieurs présidents de région avec les voix du FN.

7. Sondage Ifop pour *Sud Ouest Dimanche* réalisé du 19 au 21 juin 2012 auprès d'un échantillon de 615 sympathisants de droite extrait d'un échantillon de 2012 personnes.